Comité académique de pilotage du contrôle interne

13 juin 2014

Ordre du jour

I. Trajectoire académique du Contrôle Interne Comptable 30’

II. Les assistants d’éducation 20’

III. La commande publique 20’

IV. Les heures supplémentaires effectives (HSE) 20’

V. Les bourses scolaires 20’

Synthèse des décisions et échanges

I. Trajectoire académique du Contrôle Interne Comptable

30’

- photographie de l’existant
- Feuille de route pour l’année scolaire 2014-2015

<u>Autres points d’actualité</u>

- Portail académique dédié au CIC
- Autres sujets (G2P – EMR – Référentiels – Habilitations chorus)

Point de situation du « socle CIC » attendu pour septembre 2014

- Organisation et pilotage du dispositif de CIC			
- Mise en œuvre des Activités de Maîtrise des Risques clés (AMR) et des enquêtes thématiques DAF C3	AMR clés HT2	**94%**	
	AMR clés T2	**86%**	
- Réponse à l'enquête nationale annuelle dans les délais			
- Traçabilité du dispositif CIC			

✉ Source – Résultat de l'enquête ministérielle 2014

Trajectoire académique du Contrôle Interne Comptable

Photographie de l'existant - Socle CIC

Déploiement des AMR clés HT2

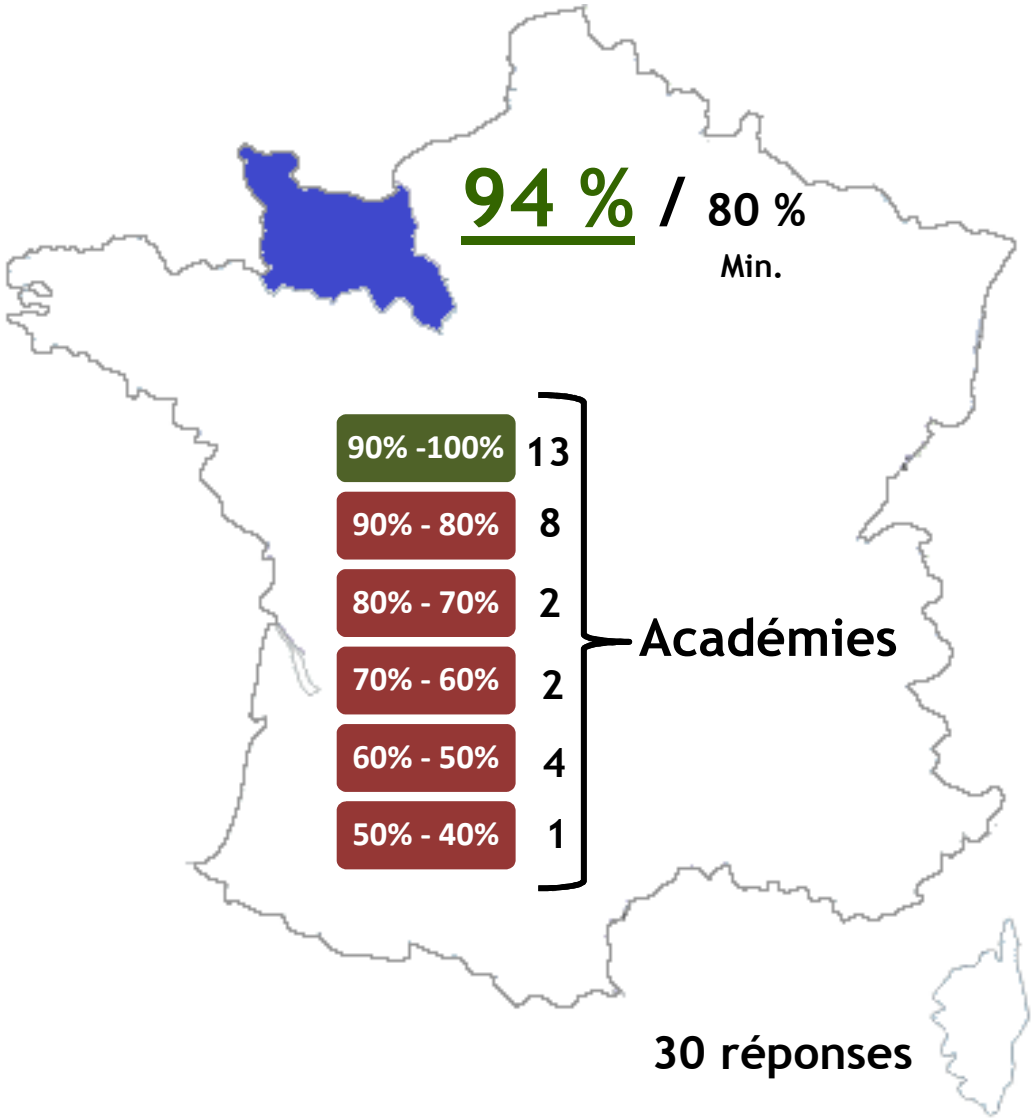

Déploiement des AMR clés T2

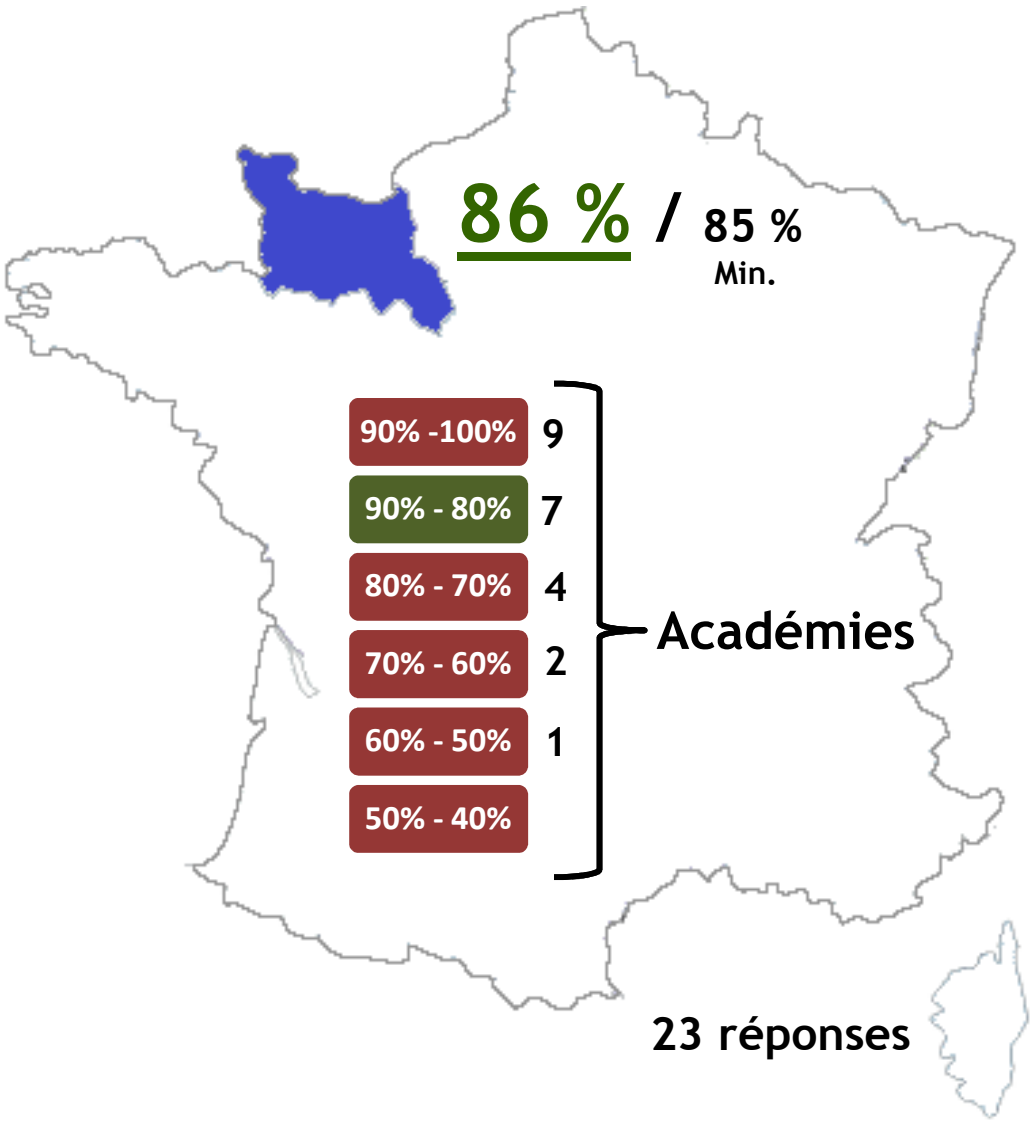

Trajectoire académique du Contrôle Interne Comptable

Photographie de l'existant – Global AMR

✉ Source ministère

Déploiement du CIC - <u>enquête annuelle 2013</u>

- Taux déploiement AMR T2 (métropole)

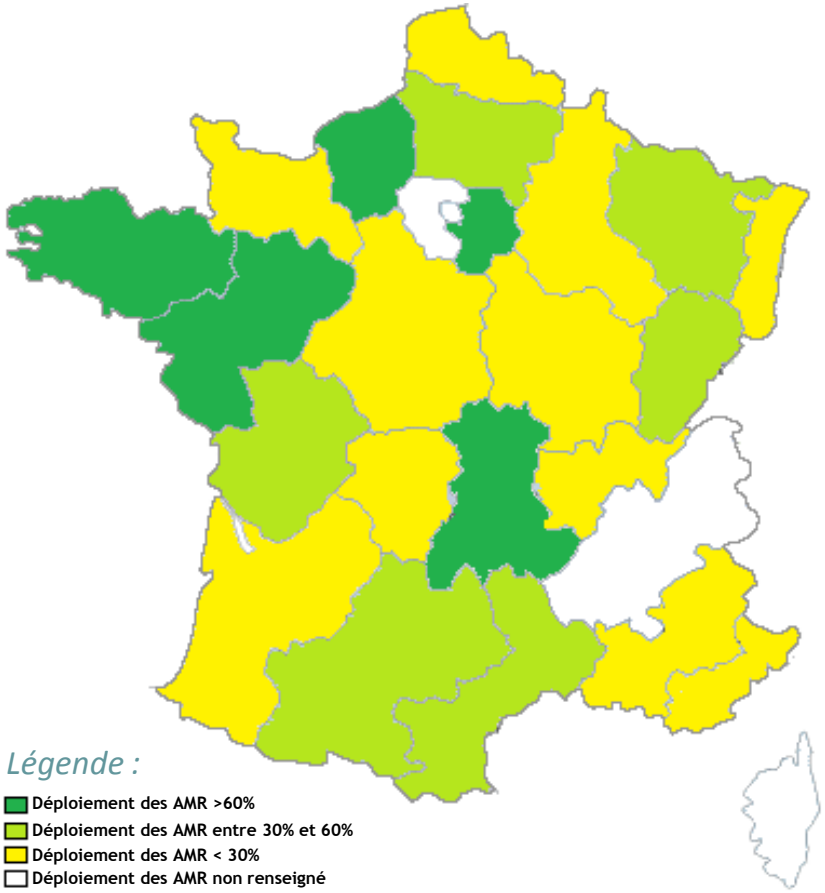

Résultat enquête annuelle 2014 académie de Caen	51%

- Taux déploiement AMR HT2 (métropole)

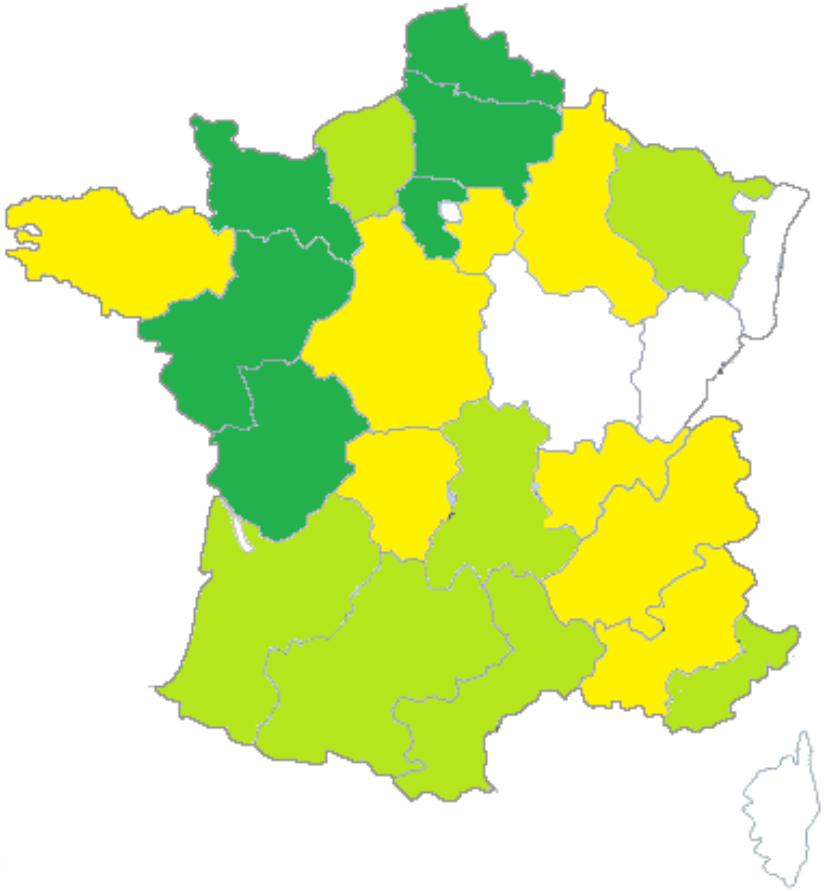

Résultat enquête annuelle 2014 académie de Caen	79%

Trajectoire académique du Contrôle Interne Comptable

Photographie de l'existant – Global AMR

✉ Source – Résultat de l'enquête ministérielle 2014

Déploiement du CIC dans l'académie de Caen

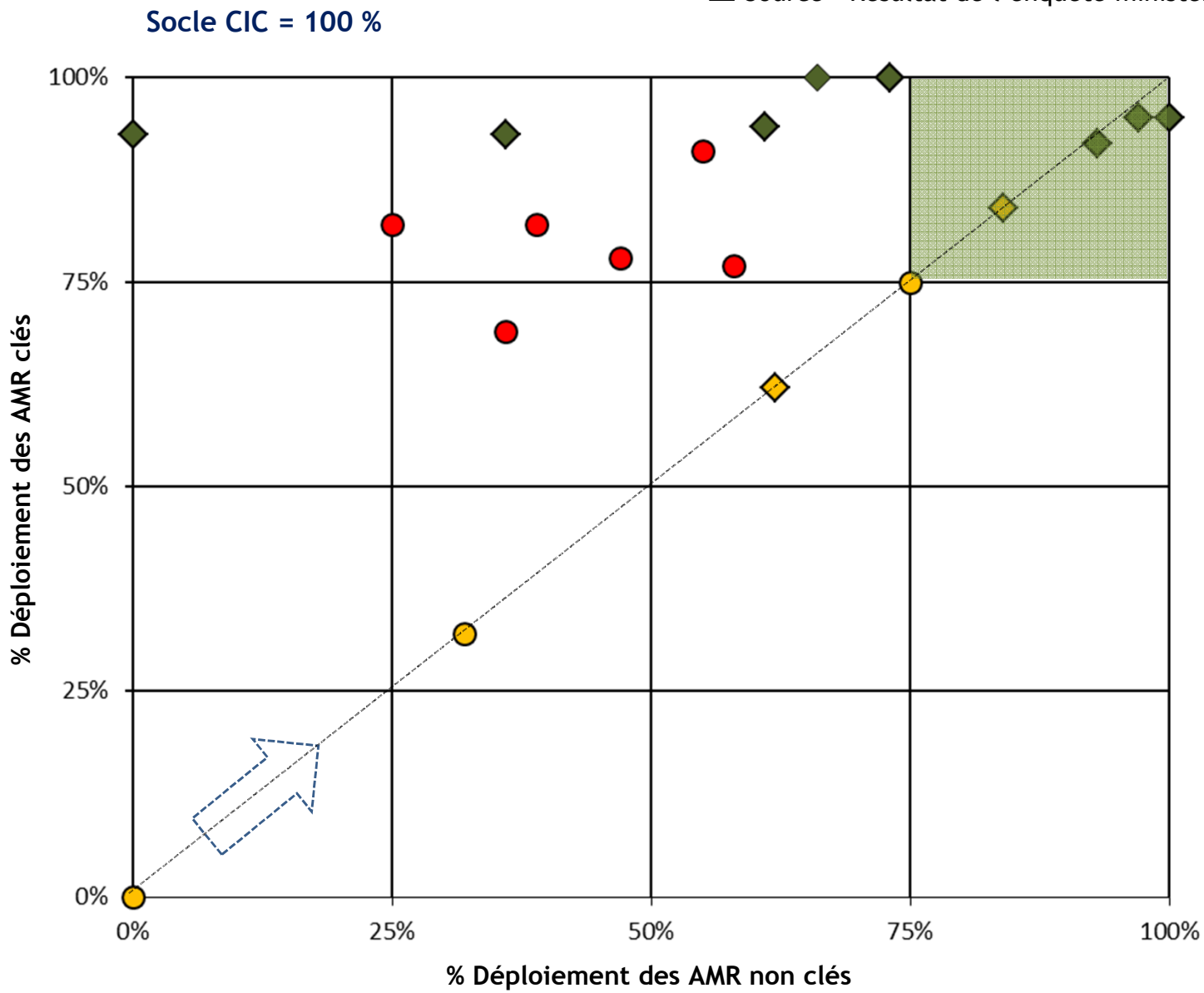

Légende

- Processus HT2
- Processus T2
- Processus concernés par un seul type d'AMR (clé ou non clé)

Point de situation du plan d'action académique CIC 2013-2014

Taux de réalisation	Nombre d'actions	Nombre d'Entités
63 %	**265**	**16**

Trajectoire académique du Contrôle Interne Comptable

Photographie de l'existant

Calendrier académique CIC

Acteurs de conception et de pilotage ministériel du CIC

Lancement de l'enquête annuelle CIC

Restitution de l'enquête

Signature du PAM ou de sa mise à jour

COPIL CIC / CIB

Comité pilotage CIC ministériel

Novembre | Décembre | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre

Acteurs de la mise en œuvre du CIC et de pilotage au sein des services

Comité pilotage CIC

Récupération des plans d'actions des services

Préparation retour enquête

Reporting

Référentiels complétés

Comité pilotage CIC

Réflexion sur les éventuelles nouvelles actions à mener

Reporting

Feuille de route CIC

Actualisation des plans d'actions de services – intègre la feuille de route ministérielle

Comité pilotage CIC

Suivi du plan d'action académique 2013/2014

Suivi du plan d'action académique 2014/2015

Feuille de route académique pour l'année scolaire 2014 - 2015

Intervention de Mme la secrétaire générale

Démonstration à l'écran

Rappel du contexte

- Besoin pour les acteurs du CIC et les acteurs de pilotage en administration centrale

- Remarque de la Cour des comptes concernant l'enquête annuelle sur le déploiement du CIC (NEC 2013) :
  « … Il faut noter que ce dispositif est aujourd'hui difficile à exploiter car il repose sur une documentation « artisanale » (tableur Excel pour l'essentiel) et une informatisation de l'ensemble est probablement nécessaire. »

Expérimentation de l'outil G2P par **6** académies
(Amiens, Bordeaux, Orléans-Tours, Reims, Versailles, et Caen)

4 « testeurs » pour l'académie de Caen (hors référent technique CIC)
(DAAGE, DE1, DEFIJ-1, DEPAP-bpatss)

Trajectoire académique du Contrôle Interne Comptable

Autres points d'actualité – Autres sujets

EMR
(Expérimentation)

Formation EPLE à la rentrée

Habilitations Chorus

Un nouveau Plan d'action ministériel (2014-2016)

3 référentiels en attente de diffusion

II. Les assistants d'éducation 20'

III. La commande publique 20'

IV. Les heures supplémentaires effectives 20'

V. Les bourses scolaires 20'

Synthèse des décisions et échanges

II. Les assistants d'éducation

20'

- Le dispositif de CIC
- Déploiement du référentiel

Les assistants d'éducation

Le dispositif de CIC

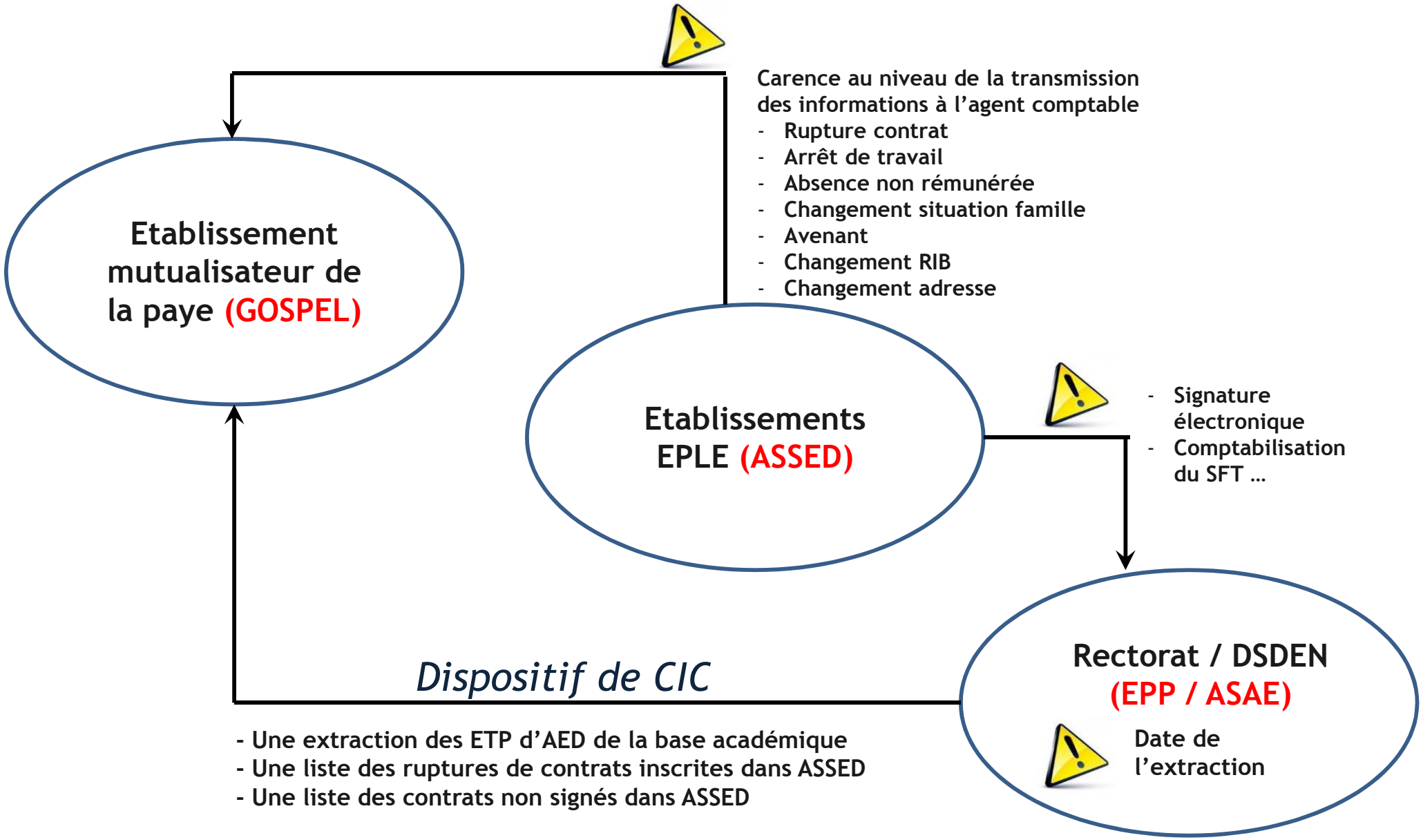

Les AED : 7 indicateurs dans le référentiel national

➢ 2 indicateurs relatifs à la comptabilisation mensuelle des AED :

- Existence d'écarts entre les ETP résultant du processus de la paie et les ETP déclarés par les établissements
- Non renseignement des éléments variables de la paie des AED

➢ 3 indicateurs juridiques :

- Non-conformité juridique du contrat signé entre l'établissement et l'assistant d'éducation
- Non respect des obligations juridiques de l'employeur dans les contrats AED
- Non validation des contrats dans ASSED (contrats non signés)

➢ 2 indicateurs financiers :

- Retard de versement des subventions aux établissements, notamment pour les AED, entraînant un risque de défaut de trésorerie
- Non rattachement des dépenses AED à l'exercice dans la comptabilité de l'établissement

➢ **<u>2 indicateurs relatifs à la comptabilisation mensuelle des AED</u> :**

- Existence d'écarts entre les ETP résultant du processus de la paie et les ETP déclarés par les établissements
- Non renseignement des éléments variables de la paie des AED

<u>Risque</u> : Mauvaise affectation de la dépense car les informations dont disposent les mutualisateurs sont inexactes : trop perçu par certains AED et rémunération non complète pour d'autres

Trois activités de maîtrise des risques dont la conception et rédaction d'un logigramme détaillant les différentes étapes du processus « mise en poste d'un AED ».

➢ **<u>3 indicateurs juridiques</u> :**

- Non-conformité juridique du contrat signé entre l'établissement et l'assistant d'éducation
- Non respect des obligations juridiques de l'employeur dans les contrats AED
- Non validation des contrats dans ASSED (contrats non signés)

<u>Risque</u> : Condamnation de l'employeur devant le tribunal administratif

Une activité de maîtrise des risques : la conception et rédaction d'un « 4 pages » à destination des chefs d'établissement, à partir du vademecum élaboré à Caen

➢ **<u>2 indicateurs financiers</u> :**

- Retard de versement des subventions aux établissements mutualisateurs de la paie, notamment pour les AED
- Non rattachement des dépenses AED à l'exercice dans la comptabilité des établissements mutualisateurs de la paie

<u>Risques</u> : Non disponibilité des fonds et non respect du principe d'annualité budgétaire

Deux activités de maîtrise des risques

III. La commande publique

20’

IV. Les heures supplémentaires effectives

20’

V. Les bourses scolaires

20’

Synthèse des décisions et échanges

III. La commande publique

20’

Déploiement du référentiel CIC Charges- Commande publique dans l'académie de Caen

Division porteur de ce référentiel CIC : **DAAGE**

Service central associé : DEFIJ 1 CSP Chorus

Comptable : DRFIP Service dépense + CBR-ACCF

12 Services métiers concernés dans le process achat :

Ordonnateur Recteur : DSI, DEC-AG, DE1, DIFOR, SCP, DEFIJ3, DAAGE1
Ordonnateur DASEN 14 : BAFAP, Action sociale académique
Ordonnateur DASEN 50 : DAGEF
Ordonnateur DASEN 61 : DAGFI, SAMD

Calendrier de déploiement du processus:

- 21 février 2013 : Validation de ce référentiel par la DAF du MENESR
  - Mars 2013 : Désignation du bureau Achat Public comme porteur du référentiel
    - 27 juin 2013 : 1er comité de travail (logigramme complété, étude des 22 risques, identification des risques locaux…).
      - 27 septembre : 2nd comité de travail
        - Jeudi 10 octobre : Réunion académique avec les 12 services métiers impliqués dans ce processus (Plan d'action académique 2013-2014 ; création d'un espace CIC-Commande publique sur le serveur « I »)
          - Février 2014 : rédaction et diffusion d'une circulaire académique sur le processus achat.
            - Juin 2014 : Diffusion d'indicateurs de gestion dans les services métiers par la DEFIJ pour améliorer le pilotage et la qualité de la gestion académique.

Difficultés liées à la mise en œuvre ce processus :

- Nombreux acteurs dans la chaîne de la dépense
- Plusieurs services métiers, rattachés à 4 ordonnateurs
- Typologie de dépenses très variées (fournitures, prestations de services, formations, travaux…)
- Dépenses imputées sur tous les programmes de la MIES et le MIRES
- Réglementation et pratiques de gestion très diverses : sur marché /hors marché ; spécificité des marchés de travaux.
- Nombreuses structures créatrices de marchés publics : SAE, UGAP, MDA-MENESR, MRA, rectorat, groupements d'EPLE…
- Manque d'indicateurs chiffrés précis pour le pilotage du processus/service
- Contrôles des imputations tous les 4 mois par le RPROG du P214 (SAAM), Absence de contrôle du RPROG des P139 / P140 / P141 / P230 (DGESCO)

Points positifs :

- Mise à disposition des outils de reporting BO (oct 2013)
- Généralisation de l'usage du formulaire « Demande d'achat »(janvier 2014)
- Circulaire académique « Process achat » (fév 2014)
- Gestion des intérêts moratoires plus efficiente (fév 2014)
- Création d'un GU par service sur CF (fév 2014)
- Calendrier de création et reconduction des marchés publics
- Mise en place d'indicateurs de gestion / service (juin 2014)

Points à améliorer :

- Renforcement du rôle des responsables de divisions et services intervenant dans le process achat en matière de CIC/qualité comptable.
- Intégration du CIC dans les objectifs des services métiers, dans les fiches de postes, et les objectifs individuels des agents.
- Développement de l'intranet comme outil de promotion du CIC (com. pub.)
- Nouveau process de traitement des factures en période de congés
- Poursuivre la rationalisation du process achat (réduction du nombre d'EJ/an, notamment de moins de 50€, et du nombre de DP/an)
- Inciter à la création d'EJ « évaluatifs », afin d'éviter les EJ de « régularisation »

Evolutions techniques et réglementaires :

- Factures dématérialisées, réceptionnées sur Chorus
- Plan de facturation
- Nouvelle nomenclature des groupes marchandises (GM)

IV. Les heures supplémentaires effectives

20'

V. Les bourses scolaires

20'

Synthèse des décisions et échanges

Les heures supplémentaires effectives (HSE)

Synthèse académique

% des HSE « actions diverses » par rapport au volume global des HSE de l'académie

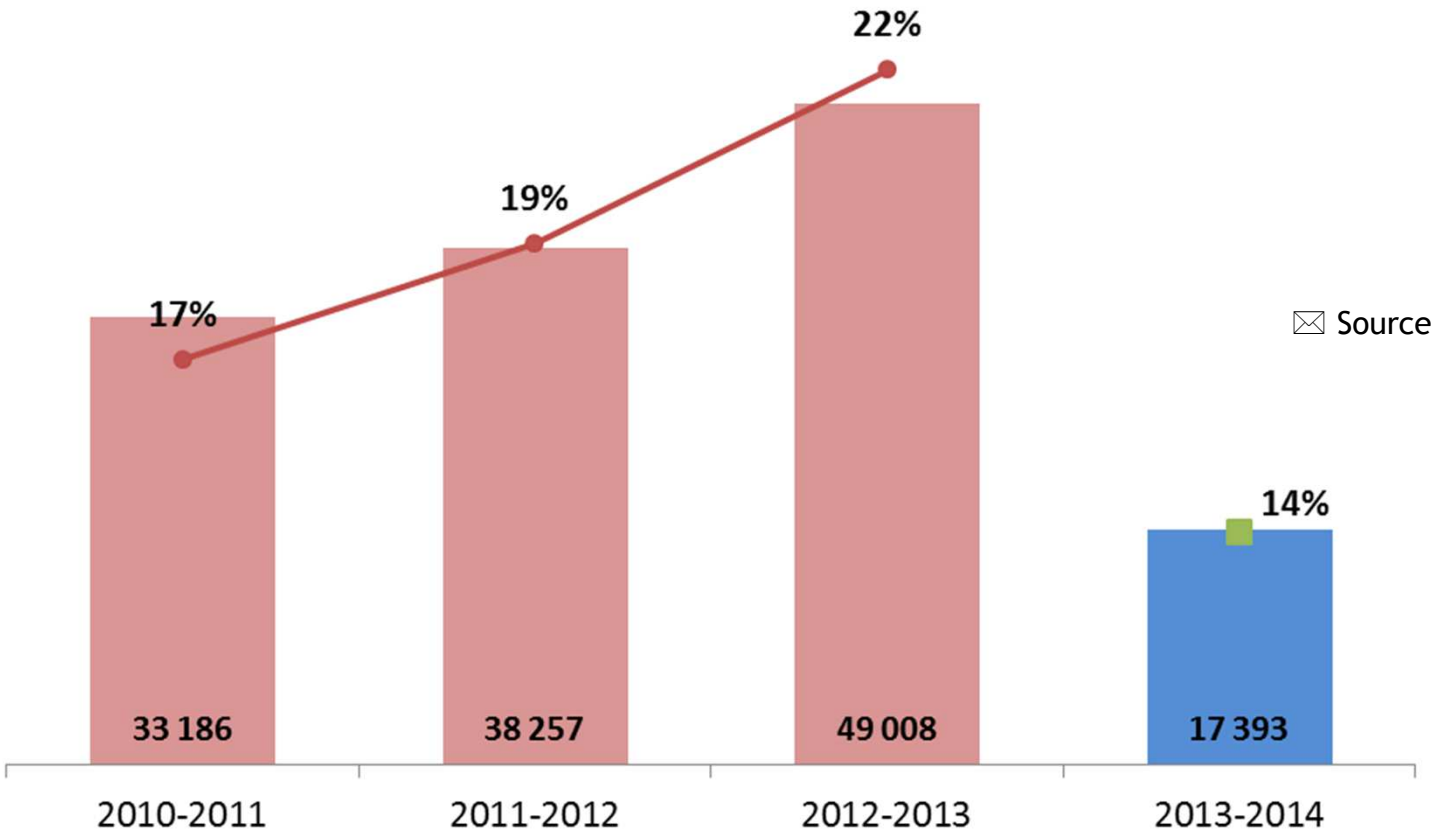

✉ Source – ASIE (fin mai 2014)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Total HSE	197 403	201 623	224 681	127 002

Les actions pour l'année scolaire 2013-2014

- Diffusion aux établissements publics d'un document élaboré par le bureau de l'animation et de la coordination paye du rectorat afin d'aider les personnes en charge de la saisie des HSE dans ASIE (Récapitulatif des indemnités ASIE par code indemnité / code taux / code motif).

- Nouvelle sensibilisation aux réunions techniques départementales

Les heures supplémentaires effectives (HSE)

Photographie à fin mai 2014

% des HSE « actions diverses » par rapport au volume global des HSE de l'académie

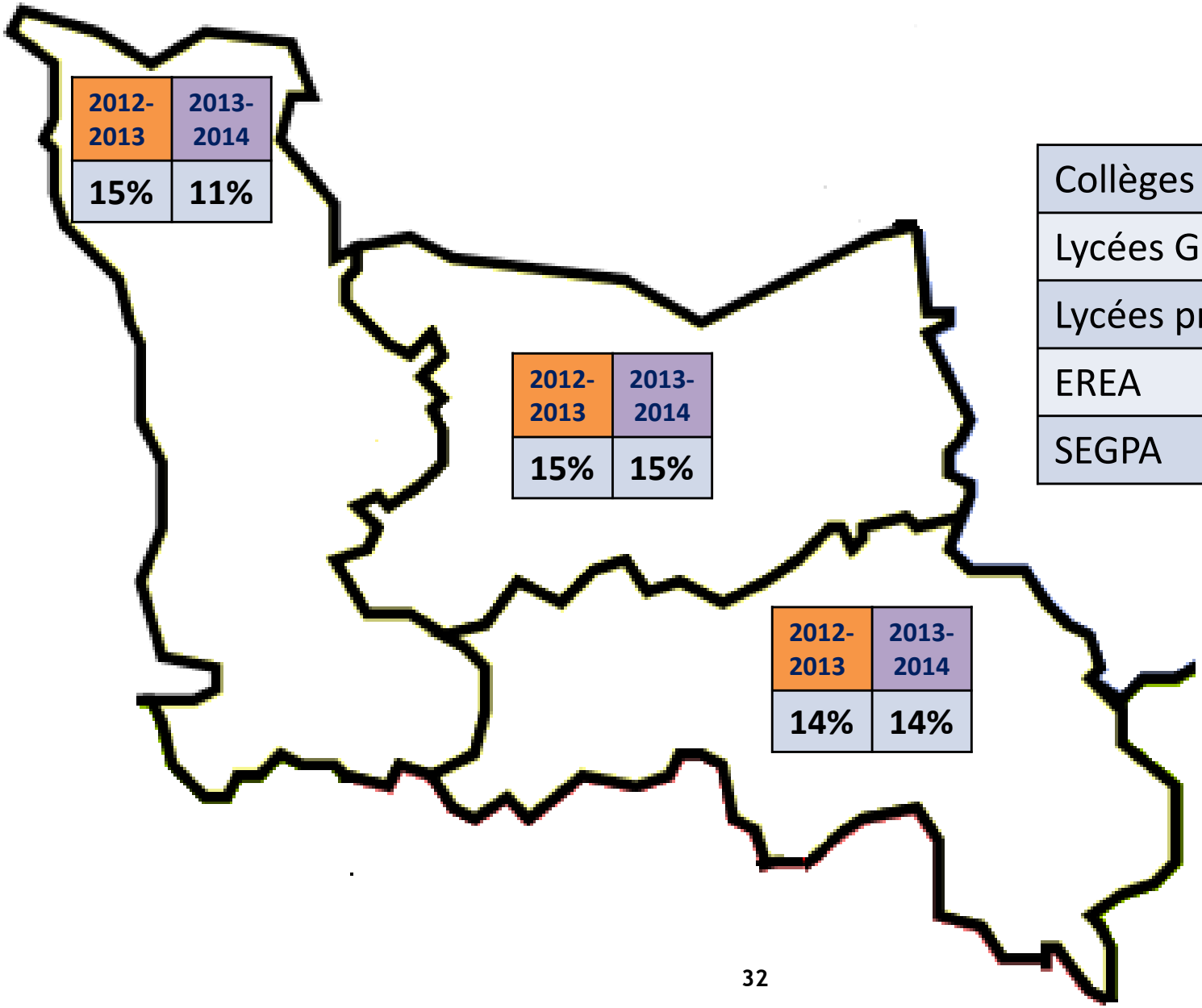

	2012-2013	2013-2014
Collèges	15 %	14 %
Lycées Gén.	16 %	14 %
Lycées pro.	20 %	17 %
EREA	2 %	1 %
SEGPA	4 %	3 %

✉ Source – ASIE (fin mai 2014)

14 %

15 %

Moyenne académique

Les heures supplémentaires effectives (HSE)

Actions à mener

- Diffusion du document présentant les principales actions avec un code motif « actions diverses » + attribution par convention d'un code motif

- Amélioration des informations sur les notifications d'HSE aux EPLE (indication systématique du code indemnité et du code motif à utiliser par l'EPLE)

V. Les bourses scolaires

20'

Synthèse des décisions et échanges

Rappel de l'enquête

		Objectif de l'AMR	Description du protocole d'évaluation
AMR 09	**Référentiel « Bourses scolaires »**	Vérifier l'exactitude et l'exhaustivité de la saisie des dossiers dans les outils de gestion des bourses (collèges publics)	Sélectionner un échantillon d'établissements et évaluer la mise en œuvre de la revue.

Enquête réalisée par le Service Interdépartemental des Bourses (DSDEN50)	**147 collèges publics concernés**	Note adressée le 3 avril 2014 aux principaux et aux agents comptables
		Réponses attendues le 25 avril 2014

SIB
02/04/2014

Document à renseigner

BOURSES NATIONALES DES COLLEGES
ACTIVITES DE MAITRISE DES RISQUES 009
ANNEE 2013

Etablissement scolaire :

Date	Nombre de dossiers vérifiés *	Nom et qualité de l'agent ayant effectué le contrôle	Nombre d'anomalies détectées	Action éventuelle de remédiation mise en place

Fait à , le

Signature du Chef d'établissement

Signature de l'agent ayant effectué le contrôle

* Si moins de 50 dossiers de bourse au total : échantillon de 5 dossiers
Si nombre de dossiers compris entre 51 et 250 : échantillon de 15 dossiers
Si plus de 250 dossiers : échantillon de 25 dossiers

Participation

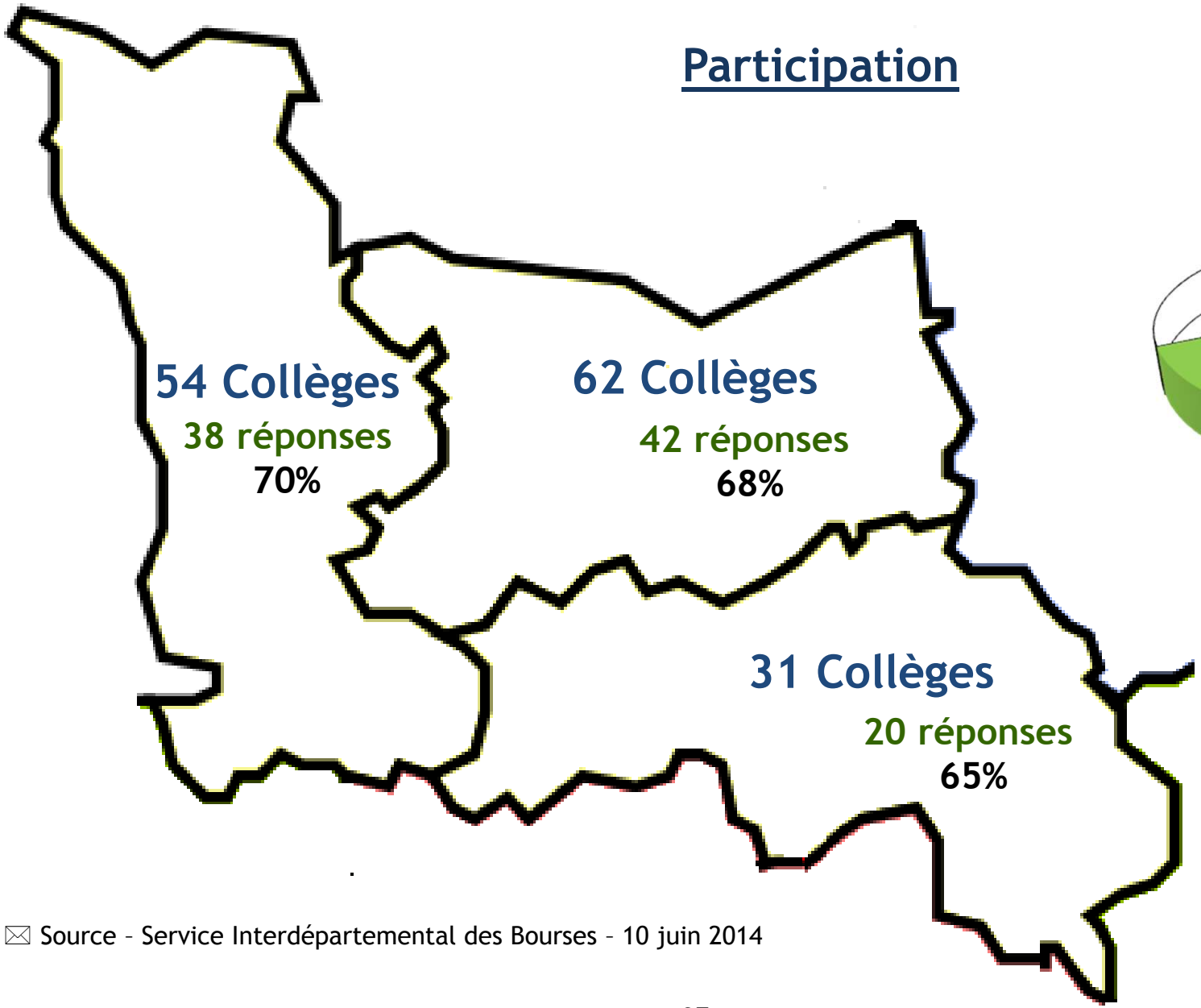

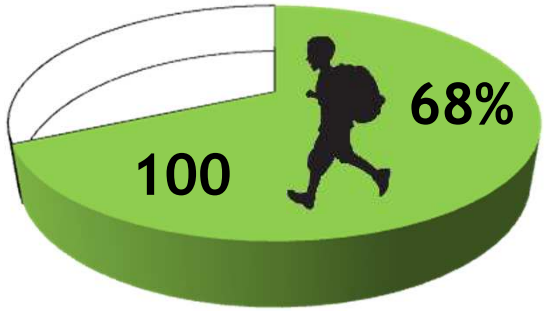

147 Collèges publics

✉ Source – Service Interdépartemental des Bourses – 10 juin 2014

Résultats

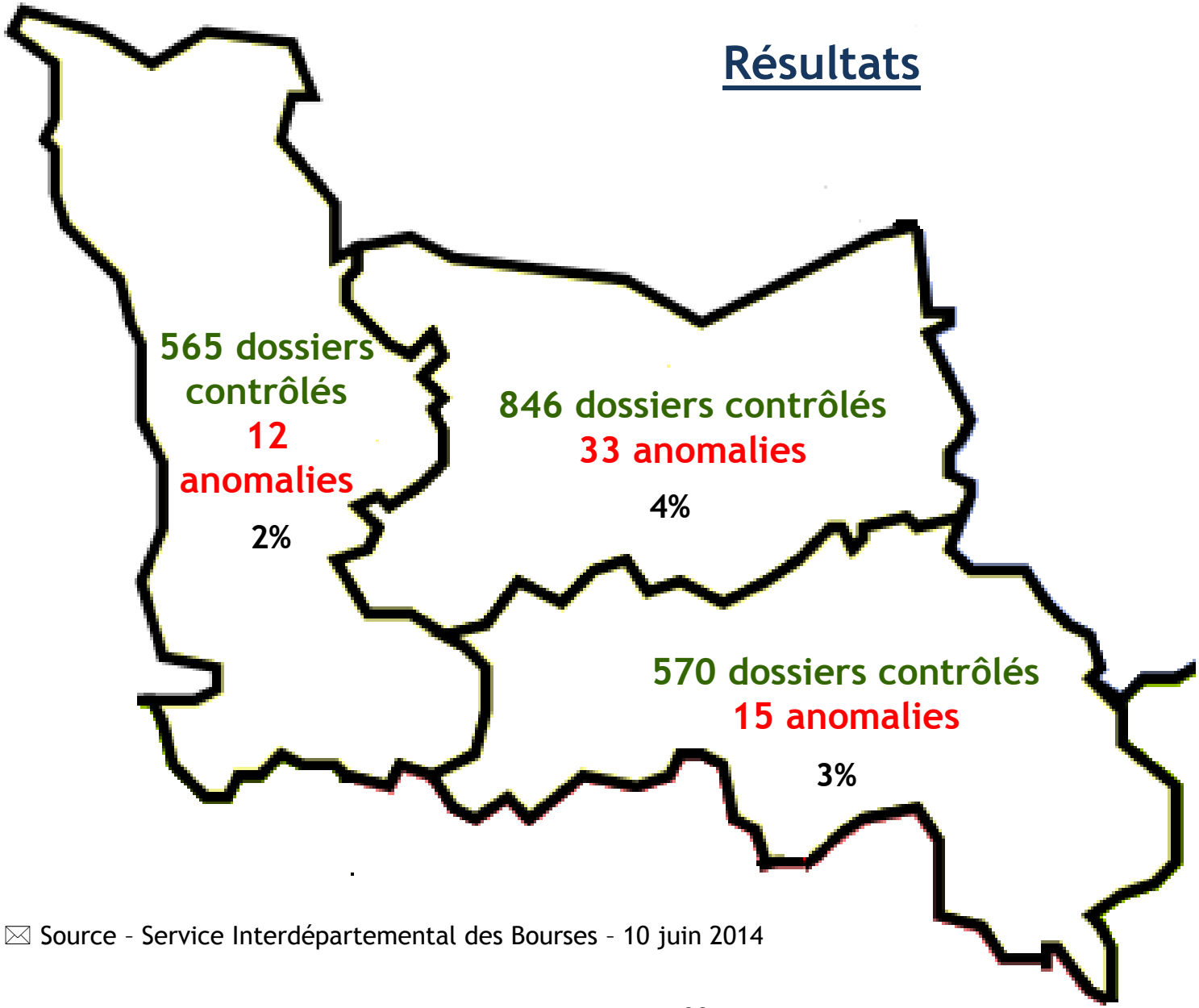

Synthèse

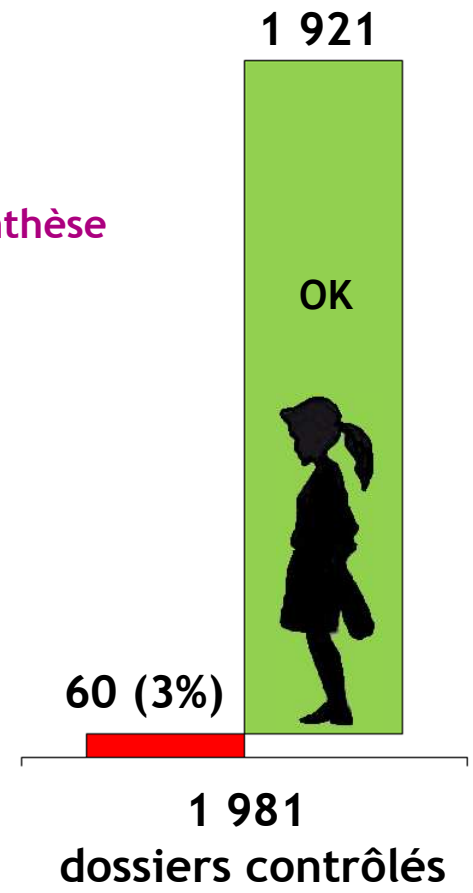

✉ Source – Service Interdépartemental des Bourses – 10 juin 2014

Action éventuelle de remédiation - quelques réponses d'EPLE …

15 dossiers contrôlés	**2** **13**	Certains justificatifs ne figuraient pas dans les dossiers mais étaient dans les dossiers scolaires des élèves concernés => Doubler les justificatifs pour avoir un dossier complet
47 dossiers contrôlés	**5** **42**	Rappel des points de vigilance comme => la qualité des copies – pas de rajouts manuscrits - mode garde des enfants – Proscrire les attestations sur l'honneur et demander des justificatifs clairs. En cas de doute sur une situation, faire une demande d'information complémentaire
15 dossiers contrôlés	**7** **8**	Dossiers incomplets, manque des justificatifs. Erreur de données. Vérification à faire avant la saisie des dossiers.
15 dossiers contrôlés	**1** **14**	Une relecture systématique en octobre 2014 – Contrôle aléatoire de 15 dossiers par le chef d'établissement